



Carotte, céleri, laitue, oignon, poireau, ail Avertissement No 03 – 23 mai 2014

- **Situation générale** : vents forts causant quelques dommages dans les laitues.
- **Stades phénologiques et état des cultures**.
- **Carotte** : charançon actif, mais stade de traitement pas encore atteint.
- **Laitue** : premiers dommages de maladies et premiers insectes.
- **Oignon** : début d'activité de la mouche de l'oignon, mouche des semis active et premières larves.
- **Teigne dans l'ail et le poireau** : recommandations de traitement.

SITUATION GÉNÉRALE

Les données de précipitation de la dernière semaine (du mercredi 14 mai au mardi 20 mai) sont présentées à l'annexe 1, à la fin de cet avertissement. De la pluie est survenue les 16 et 17 mai. Nous observons une grande variabilité dans les accumulations à travers la province, mais aussi dans chacune des régions.

Dans l'ensemble, cette semaine, les températures ont été dans les normales, mais avec des pointes de chaleur les 15 et 16 mai, variant habituellement entre 27 et 29 °C, selon les régions.

Des vents importants sont survenus les 15 et 16 mai. La vitesse maximale des rafales variait de 44 à 56 km/h. Des dommages associés aux vents forts ont surtout été observés sur les cultures en Montérégie-Ouest, dans la laitue principalement.

En général, là où les pluies ont été plus abondantes, les travaux ont été retardés de quelques jours dans les sols plus lourds. Par contre, dans les sols sableux et les terres noires, la reprise des travaux s'est faite plus rapidement.

STADES PHÉNOLOGIQUES ET ÉTAT DES CULTURES

Carotte

En Montérégie-Ouest, les semis de carotte avancent bien, mais ce n'est pas la majorité des champs qui sont semés. Les premiers champs semés sont au stade cotylédons et presque 1 feuille. Dans les sols sableux de Lanaudière, les premiers champs semés sont au stade 1 vraie feuille. Dans les régions de la Capitale-Nationale (Québec) et de la Chaudière-Appalaches, les premiers semis sont au stade cotylédons.

Laitue et céleri

En Montérégie-Ouest, le stade le plus avancé des laitues (sous bâches) est d'environ 12 feuilles et 10 feuilles, lorsque non bâchées. Avec les meilleures conditions de plantation que nous avons, le retard dans les plantations y est maintenant moins marqué sur la plupart des fermes. Il reste encore beaucoup de champs bâchés, mais on commence à enlever les bâches sur certaines fermes.

Attention! Si vos bâches n'ont pas encore été enlevées, les températures élevées sous ces dernières pourraient avoir un effet négatif sur le développement des laitues. Le taux d'humidité plus élevé pourrait aussi créer des conditions favorables au développement de maladies.

Dans les régions plus fraîches (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches), les plantations de laitues se poursuivent et la reprise est bonne.

Les plantations de céleri et de céleri-rave se poursuivent et la reprise est bonne.

Oignons et poireaux

En Montérégie-Ouest, les plantations d'oignons sont terminées et la reprise est bonne. Les semis sont aussi presque terminés. Les oignons les plus avancés sont au stade drapeau. Dans les sols sableux de Lanaudière, le stade début première feuille est atteint dans l'oignon semé et la destruction de la plante-abri commence. Dans cette région, les oignons espagnols (transplants) ont déjà 2 ou 3 nouvelles feuilles et les traitements herbicides sont commencés. La plantation de poireaux progresse normalement en Montérégie-Ouest.

Dans les régions de Québec (Capitale-Nationale, Ile d'Orléans et Chaudière-Appalaches), les plantations d'oignons et de poireaux et les semis d'oignons se poursuivent normalement.

CAROTTE

Charançon

Nous observons une augmentation du nombre de captures de charançon, principalement en Montérégie-Ouest. Le seuil d'intervention a été atteint dans plusieurs cas, mais le stade phénologique de traitement n'est pas encore atteint; les interventions sont donc à venir. Dans Lanaudière, on observe très peu de charançons et ils sont présents dans 30 % des champs seulement.

Pour plus de détails sur le dépistage et la lutte contre cet insecte, consultez le [bulletin d'information permanent No 01](#) du 4 mai 2007 intitulé « Le charançon de la carotte ».

CÉLERI-RAVE

Des pièges à charançon commencent à être installés dans certains champs de céleri-rave. Quelques producteurs ont eu des problèmes dans le passé avec les charançons. L'installation et le dépistage des pièges à charançon se font de la même façon que dans la carotte.

LAITUE

Dommages causés par les vents

Les forts vents ont surtout causé quelques dommages de déchirures, mais aussi parfois des étranglements au niveau du collet dans les champs de laitues en Montérégie-Ouest. Afin d'éviter le développement de maladies dans les champs endommagés, des traitements préventifs de fongicide CANTUS sont appliqués sur plusieurs fermes.

Afin de prévenir le problème de l'étranglement au collet, on recommande de recouvrir la motte du transplant de quelques millimètres de sol au moment de la plantation. L'irrigation, peu après la plantation, est également bénéfique parce qu'elle permet de bien raffermir le sol autour de la motte et d'éviter que le sommet des billons ne s'érode lors des périodes venteuses subséquentes.

Maladies

Des cas de **moisissure grise** (*Botrytis*) commencent à être observés dans les laitues en Montérégie-Ouest. Cette maladie cause des baisses de population (mort de quelques plants) dans certains champs. Sur les pétioles et les tiges, la moisissure grise entraîne l'apparition d'une pourriture humide de couleur brun clair sur laquelle apparaît parfois un duvet grisâtre.

Quelques cas **d'affaissement pythien ou affaissement sec** sont aussi observés dans certains champs. Les plants affectés s'affaissent, mais ne présentent pas de symptômes de pourriture. En coupant transversalement la racine des plants, il est souvent possible d'observer une coloration brunâtre de sa partie centrale; c'est un symptôme typique de cette maladie. Le pathogène s'introduit par les blessures aux racines survenant à la plantation ou lors des opérations culturales. L'infection est favorisée par les sols saturés d'eau.

On observe aussi des cas d'**affaissement sclérotique** (*Sclerotinia sclerotiorum* et *S. Minor*) en Montérégie-Ouest. Cette maladie cause une pourriture aqueuse des tissus de couleur brunâtre. La présence d'un mycélium blanc sur les tissus affectés est davantage caractéristique de cette maladie. À un stade plus avancé, des sclérotés noirs sont aussi produits. Ces derniers sont relativement gros dans le cas de *S. sclerotiorum* et petits dans le cas de *S. minor*.

Retenez aussi qu'il est très important de surveiller de près les laitues qui étaient sous bâches, le haut taux d'humidité présent sous les bâches étant favorable à l'établissement des maladies.

Des fongicides, dont certains sont acceptés en agriculture biologique, sont homologués pour lutter contre la moisissure grise dans la laitue. Voir le [bulletin d'information No 03](#) du 9 juillet 2013. **Pour que le traitement soit efficace, la pulvérisation doit atteindre le collet à la base des plants.**

Punaise terne

Les adultes de la punaise terne ont été observés en quantité variable dans certains champs de laitue en Montérégie-Ouest. Dans de rares champs, les populations présentes pourraient justifier d'intervenir. Normalement, on applique un insecticide que si les punaises sont présentes en grand nombre (adultes et larves) ou que leurs piqûres de nutrition occasionnent des dommages importants.

Stratégie d'intervention

Dépistez vos champs afin d'évaluer la population de l'insecte de même que l'intensité des dommages sur la culture. Les seuils d'intervention généralement recommandés sont présentés dans le tableau ci-dessous. Cependant, si vous observez que les punaises causent des nécroses et des déformations importantes, ou qu'elles s'attaquent au point de croissance, intervenez plus rapidement.

	Seuils d'intervention	
Laitue pommée	Moins de 10 feuilles	7 individus pour 30 plants
	Plus de 10 feuilles	5 individus pour 30 plants
Laitues romaine et en feuilles	Moins de 10 feuilles	5 individus pour 30 plants
	Plus de 10 feuilles	3 individus pour 30 plants

Si vous désirez plus de détails sur la lutte contre la punaise terne, consultez l'[avertissement No 02](#) du 20 mai 2004.

Vers gris

On signale la présence de vers gris et leurs dommages dans la laitue sur quelques fermes en Montérégie-Ouest. Soyez vigilant! **Examiner attentivement les bordures de vos champs, en particulier les semis récemment levés et les nouvelles plantations.** En creusant dans le sol autour d'un plant récemment endommagé, il est souvent possible de retrouver la chenille responsable du dommage. N'intervenez que si les vers gris sont suffisamment nombreux pour causer des dommages importants. Si possible, ne traitez que les zones affectées. Étant donné que ces insectes sont actifs la nuit, les traitements doivent être effectués en fin de journée lorsque les températures sont supérieures à 10 °C.

Tipules

Des tipules ont été observées en petit nombre dans des champs de laitue sur quelques fermes. Si vous désirez obtenir plus d'information concernant la biologie de la tipule européenne et les diverses caractéristiques qui permettent de la distinguer des vers gris, consultez le [bulletin d'information No 12](#) du 27 juin 2008 du réseau grandes cultures.

OIGNON

Mouches des semis et de l'oignon

Quelques larves de mouche ont été trouvées dans un champ d'oignon (Montérégie-Ouest). L'espèce en cause n'a pas encore été identifiée, mais il est fort probable qu'il s'agisse de la mouche des semis étant donné que cette dernière arrive plus tôt que la mouche de l'oignon.

Les premières mouches de l'oignon (très petit nombre) ont été capturées sur des pièges collants en Montérégie-Ouest dans l'oignon jaune et l'oignon vert. Seuls des mâles ont été capturés, ce qui indique qu'on est au tout début de la période d'activité de cet insecte. Les femelles arriveront très bientôt et la ponte devrait débuter un peu plus tard.

Les captures de mouche des semis se poursuivent. Pour plus d'information sur la mouche des semis, référez-vous à l'[avertissement No 02](#) du 16 mai 2014.

AIL ET POIREAU

Teigne du poireau

Les captures ont débuté sur la majorité des sites de piégeage de la province. Sur quelques sites, le nombre de captures est très élevé : 99 papillons ont été capturés sur un site en Mauricie. Le moment le plus propice pour effectuer, s'il y a lieu, un traitement contre la première génération de larves est donc atteint pour ces régions. Référez-vous aux renseignements ci-dessous pour la stratégie d'intervention.

Rappelons que, pour la lutte contre la première génération de la teigne, on considère qu'un traitement insecticide n'est justifié que dans les situations suivantes :

- **Dans l'ail d'automne où la fleur d'ail est récoltée**, étant donné que les larves de la teigne sont susceptibles d'endommager les hampes.
- **Dans les petits champs d'ail de printemps et de poireau.** Selon notre expérience, le niveau de dommage observé dans les grands champs pour cette première génération est généralement trop faible pour justifier des interventions. Cependant, sur les petites superficies, la ponte des femelles est concentrée sur le petit nombre de plants présents, d'où les dommages plus importants.

Si du piégeage est fait sur la ferme, intervenez environ 10 jours après la date où vous aurez capturé le plus grand nombre de teignes. Si le nombre de captures a peu varié (aucun pic d'activité évident), intervenez 7 à 8 jours après la dernière date où vous avez capturé un nombre élevé de papillons.

Si aucun piégeage n'est effectué, consultez le tableau ci-dessous pour les dates de traitement recommandées. Ces dates ont été déterminées en recoupant l'information reçue des collaborateurs du réseau de piégeage présents dans les différentes régions et les données du modèle pour la teigne du poireau disponible dans le logiciel CIPRA (Agriculture et Agroalimentaire Canada).

Notez également que la date proposée correspond à une date moyenne pour la région. Si le champ à traiter dispose d'un microclimat favorable (proximité du fleuve, champ entouré de boisés, etc.), intervenez 2 ou 3 jours plus tôt. Si au contraire, il ne dispose pas d'abri particulier et qu'il est situé plus au nord ou en altitude, intervenez 2 ou 3 jours plus tard.

Région	Date approximative du traitement
Montérégie-Ouest	2 juin
Montérégie-Est	4 juin
Lanaudière	4 juin
Basses-Laurentides	4 juin
Estrie	6 juin
Centre-du-Québec	7 juin
Outaouais	7 juin
Mauricie	8 juin
Capitale-Nationale (Québec)	À venir
Chaudière-Appalaches	À venir

Utilisez beaucoup d'eau (500 à 1 000 litres à l'hectare), de manière à rejoindre les jeunes larves qui auront commencé à s'enfoncer dans le feuillage. Les insecticides suivants sont homologués pour lutter contre la teigne du poireau : BIOPROTEC CAF, DELEGATE, ENTRUST, MATADOR et SUCCESS. BIOPROTEC CAF et ENTRUST sont acceptés en production biologique.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

ANIK LAROCHELLE – Avertisseuse
Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr.
Téléphone : 514 968-1669
Courriel : alarochelle@prisme.ca

MYLÈNE FYFE – Coavertisseuse
Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr.
Téléphone : 514 821-9661
Courriel : mfyfe@prisme.ca

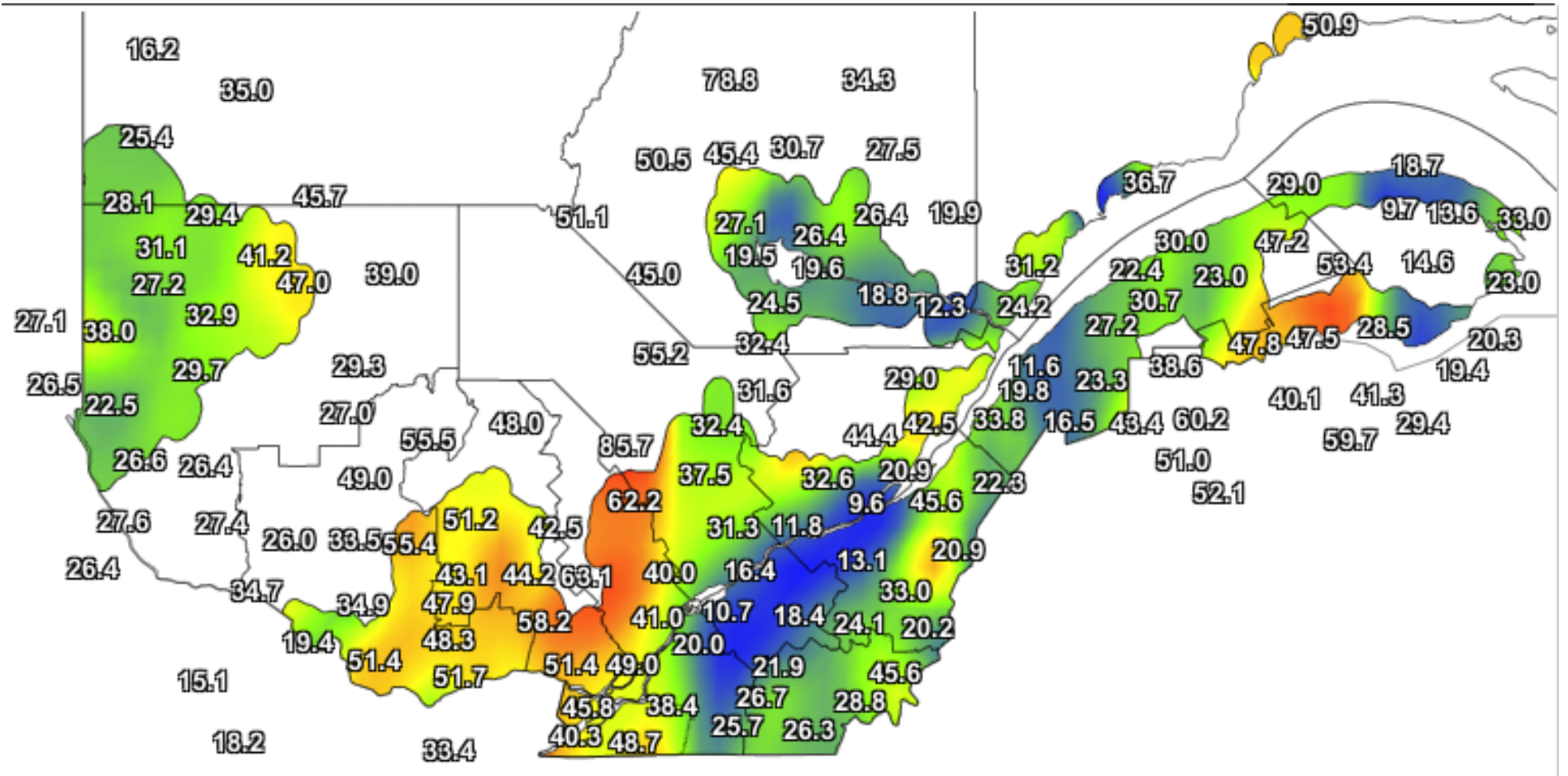
MARIO LEBLANC, agronome – Coavertisseur
Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest, MAPAQ
Téléphone : 450 427-2000, poste 5106
Courriel : mario.leblanc@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 03 – Carotte, céleri, laitue, oignon... – 23 mai 2014

Annexe 1

Carte provinciale des précipitations cumulées (mm) du 14 au 20 mai 2014



Source : Agrométéo Québec (site en développement), une initiative conjointe du MDDELCC, du MERN et d'AAC